

Adapei 49

ACCUEIL DE LOISIRS

SÉJOURS ADAPTÉS ÉTÉ 2020

De 3 à 12 ans



ESCALIENNES, ESCALIENS,

Nous vous proposons d'ouvrir ce nouveau catalogue de séjours dans lequel nous espérons que chacun trouvera les vacances qui lui conviennent.

Nos équipes d'animation, dynamiques et formées dans le secteur du handicap et de l'animation, vous attendent pour vous faire passer d'agréables moments.

Dans le but de répondre à vos besoins du mieux possible, nous avons le plaisir de vous présenter Julie (cf. page 7), notre Coordinatrice Vacances. Julie se tient à votre disposition pour construire, à vos côtés, votre projet de vacances personnalisé.

Nous vous précisons, également, que les locations de matériel spécifique (lit médicalisé notamment) et les réservations de soins médicaux (infirmiers) doivent être organisées par vos soins. N'hésitez pas à contacter Julie afin qu'elle vous transmette les adresses exactes des lieux de séjours.

Bonne lecture et bon choix de séjour.

Virginie MARIE pour l'équipe d'ESCA'L

Informations pratiques

- pour ceux qui souhaitent participer à des activités sur des journées sans hébergement, les animateurs vous accueilleront en juillet et en août à l'école Alfred de Musset (cf. page 7).

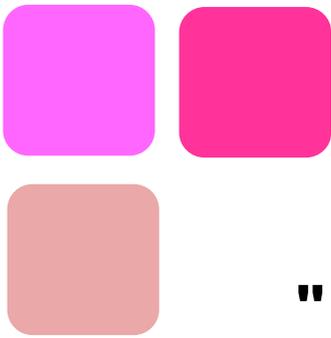
SÉJOURS

Détente à la campagne Du 3/08 au 7/08	6/9 ans	p.3
--	---------	-----

Châteaux et chevaliers Du 3/08 au 7/08	9/12 ans	p.4
---	----------	-----

Au fil de l'eau Du 3/08 au 7/08	9/12 ans	p.5
------------------------------------	----------	-----

Pierres, feuilles, ciseaux Du 3/08 au 7/08	9/12 ans	p.6
---	----------	-----



6/9 ans

Baugé

" Détente à la campagne "

Du 3 août au 7 août



6 vacanciers

Activités : semaine autour de la nature et de la ferme. Grand jeux, activités sensorielles, piscine, balades en forêt...



3 animateurs

Ce séjour est à destination des enfants qui recherchent des **vacances reposantes et ludiques**.



IME

Encadrement : 1 responsable de séjour, 1 animateur pour 2 enfants. Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.



Minibus

Hébergement : internat IME. Chambres de 2 lits simples, cuisine, séjour, salon et grande aire de jeux.

Départ : lundi 3 août à 9h30

Retour : vendredi août à 16h30



Trajet

Lieu de départ et de retour :

Esca'l, La Cité

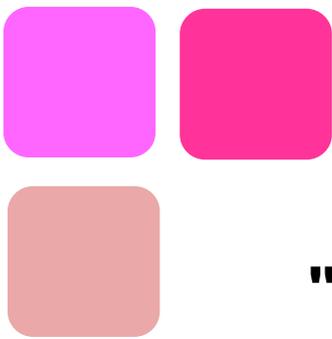
58 boulevard du Doyenné

49100 Angers



415 €





9/12 ans

Baugé

" Châteaux et chevaliers "

Du 3 août au 7 août



8 vacanciers

Activités : découverte du monde des chevaliers et des princesses, grâce à la visite du château de Baugé, aux activités manuelles et aux épreuves sportives, ...



4 animateurs

Groupe : le séjour convient aux **enfants dynamiques**. Deux places sont réservées pour les enfants du groupe des salamandres.



IME

Encadrement : 1 responsable de séjour, 1 animateur pour 2 enfants. Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.



Minibus

Hébergement : internat IME. Chambres de 2 lits simples, cuisine, séjour, salon et grande aire de jeux.



Trajet

Départ : lundi 3 août à 9h30

Retour : vendredi 7 août à 16h30

Lieu de départ et de retour :

Esca'l, La Cité

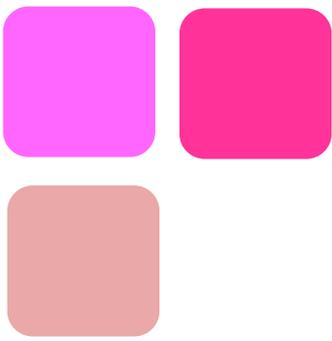
58 boulevard du Doyenné

49100 Angers



410 €





Cholet

" Au fil de l'eau "

Du 3 août au 7 août



8 vacanciers

Activités : activités autour du Lac de Ribou, baignade, mini golf, jeux de plein air, balades, ...



4 animateurs

Groupe : le séjour convient aux **enfants dynamiques**. Deux places sont réservées pour les enfants du groupe des salamandres.



IME

Encadrement : 1 responsable de séjour, 1 animateur pour 2 enfants. Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.



Minibus

Hébergement : internat IME - Chambres avec 2 lits simples, salon, 2 salles de bain, cuisine équipée, grande aire de jeux.

Départ : lundi 3 août à 9h

Retour : vendredi 7 août à 17h

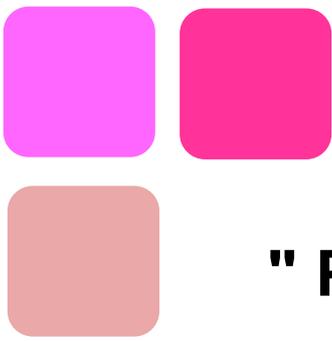


Trajet

Lieu de départ et de retour :

Esca'l, La Cité
58 boulevard du Doyenné
49100 Angers





Mûr-érigné

9/12 ans

" Pierres, feuilles, ciseaux "

Du 3 août au 7 août



8 vacanciers

Activités : exploration des sens par le biais d'ateliers manuelles, de cuisine, d'une visite d'un parc sensoriel, d'ateliers musicaux, ...



4 animateurs

Groupe : le séjour convient aux **enfants dynamiques**. Deux places sont réservées pour les enfants du groupe des salamandres.



IME

Encadrement : 1 responsable de séjour, 1 animateur pour 2 enfants. Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés.



Minibus

Hébergement : internat IME - Chambres avec 2 lits simples, salon, 2 salles de bain, cuisine équipée, espace détente, espace extérieur avec salon de jardin.



Trajet

Départ : lundi 3 août à 9h

Retour : vendredi 7 août à 17h

Lieu de départ et de retour :

Esca'l, La Cité

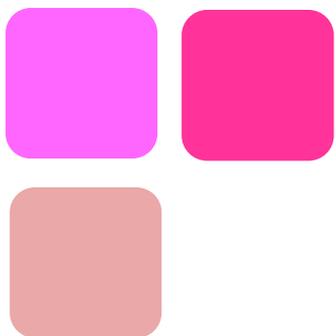
58 boulevard du Doyenné

49100 Angers



410 €





Informations

Dates à retenir

- A partir du 2 mars 2020 : confirmation des séjours
- Vendredi 3 juillet 2020 : réunion info-familles à 18h30 à La Cité - Angers

A noter sur vos agendas : ouverture de "l'Accueil de Loisirs" du 20 juillet au 31 juillet et du 10 au 21 août 2020. Retrouvez-nous dans les locaux de l'école Alfred de Musset (programme disponible à partir de juin 2020).

Contact

Pour mieux vous accompagner dans votre choix de séjour, n'hésitez pas à contacter :



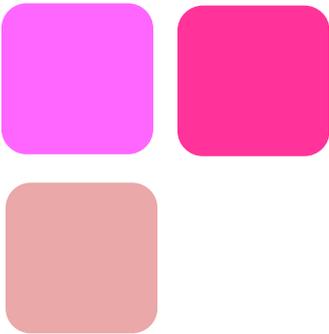
Julie BOULTAREAU
Coordinatrice Vacances

07.71.04.35.78- escal.vacances@adapei49.asso.fr

02.41.22.06.70 - escal.accueil@adapei49.asso.fr

Site internet : www.escal49.fr

Adresse postale : ESCA'L - La Cité - 58 Boulevard du Doyenné - 49100 ANGERS



Informations pratiques

◆ Usagers

- ⇒ chaque personne devra constituer un dossier d'inscription (photo, coordonnées, numéro d'urgence, pièces demandées, signature),
- ⇒ les frais de dossier annuels s'élèvent à 25 € (du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante).

◆ Réserve d'un séjour

- 1- envoyez le coupon réponse à ESCA'L (cocher le ou les séjours de votre choix),
- 2- échange ou rencontre avec l'animateur(trice) référent(e),
- 3- une confirmation de réserve vous sera retournée (par courrier ou e-mail) par notre service.

Des aides financières peuvent être sollicitées auprès des organismes : Maison de l'Autonomie, UDAF, CAF, Conseils Départementaux, Mairies, CCAS, Mutuelles, Comités d'entreprises,.... N'hésitez pas à les contacter.

◆ Confirmation d'inscription

A la réception du courrier de confirmation de réserve transmis par ESCA'L, vous devez obligatoirement nous faire parvenir un chèque d'arrhes de 30% du montant total du prix du séjour. Le solde du séjour vous sera demandé au moins un mois avant le départ.

◆ Annulation

1) Annulation de la part d'ESCA'L

ESCA'L se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions si les inscriptions sont inférieures à 4 personnes. Les sommes versées seront, alors, intégralement remboursées.

2) Annulation de votre part

Pour une annulation plus de 30 jours avant le départ les arrhes seront perdus.

Pour une annulation moins de 30 jours avant le départ, la totalité du séjour est due.

En cas d'annulation de votre séjour, il est impératif de nous faire parvenir un courrier explicatif daté et signé. Les annulations par téléphone et par courriel ne seront pas prises en compte.

3) Assurance annulation

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation au moment de votre inscription. Pour cela, vous devez cocher la case « assurance annulation » sur le bulletin d'inscription. Le montant de cette assurance annulation représente 4 % du montant du séjour.

La garantie prend effet à compter de l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du voyage, du séjour.

Conditions d'octroi de la garantie

La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

1. le décès : a - du participant lui-même, de son conjoint, de son concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe ; b - des frères, des sœurs, des beaux-frères ou des belles-sœurs, des gendres, des belles-filles du participant.
2. Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours des personnes ci-dessus énumérées, à l'exception de celles mentionnées en 1. b.
3. La destruction accidentelle des locaux privés occupés par le participant propriétaire ou locataire survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ.

Informations pratiques (suite)

4. Les complications d'une grossesse ou une grossesse conduisant à une contre-indication de déplacement, survenant dans les 6 premiers mois de grossesse.

La garantie ne peut pas s'exercer :

- pour tout fait, dommage ou faute provoqué intentionnellement par le participant ;
- pour la maladie ou l'accident avant la souscription du contrat ;
- pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse préexistant à la souscription du contrat.

Montant de la garantie

Sont couvertes au titre du présent contrat toutes les sommes versées dès l'inscription à ESCA'L dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour.

La cotisation versée en contrepartie de la souscription de la présente garantie, les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

Formalités de déclaration

- Aviser, dans les 10 jours suivant la survenance de l'événement, ESCA'L, par écrit,
- Transmettre à ESCA'L tous les justificatifs nécessaires à la constitution du dossier.

◆ **Assistance aux personnes**

ESCA'L a souscrit une assurance garantissant l'assistance aux personnes durant les séjours proposés.

Cette assurance couvre l'assistance aux personnes blessées ou malades : les frais médicaux et d'hospitalisation, le rapatriement des blessés et malades graves, le voyage aller-retour d'un proche en cas de besoin, ...

◆ **Equipe d'animateurs**

Toutes les activités sont encadrées par des permanents de la structure et par des étudiants qui proviennent des filières de l'animation, des sports adaptés et du médico-social.

Sur chaque séjour :

- 1 animateur pour 2 vacanciers,
- ⇒ le permanent d'ESCA'L peut se déplacer sur les lieux de vacances.

◆ **Administration**

Une inscription n'est validée que si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- le versement des arrhes pour confirmer l'inscription,
- le dossier d'inscription rempli et les pièces justificatives demandées,
- l'ordonnance pour les traitements médicaux, un pilulier nominatif préparé et à confier à l'animateur responsable des traitements médicamenteux (pour les personnes qui ne souhaitent pas garder la gestion de leur traitement),
- ⇒ la photocopie de la carte d'identité, de mutuelle et la carte vitale originale.

◆ **Transport**

Le voyage sur les lieux des séjours et lors des activités se fait par minibus 9 places. Les ramassages aller et retour seront assurés à partir des communes indiquées sur la présentation du séjour (voir dans le catalogue) ou à partir du lieu de résidence (à partir de 2 personnes résidant dans le même établissement du 49). 15 jours avant le départ, un courrier précisant l'heure et le lieu exact de rendez-vous sera envoyé.

Informations pratiques (suite et fin)

◆ Les prix

Nos tarifs comprennent les frais de fonctionnement, les sorties, le transport sur le lieu des activités, les rémunérations du personnel, l'hébergement et l'alimentation.

Les frais pharmaceutiques et médicaux sont à la charge de l'utilisateur.

ESCA'L décline toute responsabilité en cas de perte/vol des affaires personnelles du vacancier.

◆ Bilan de séjour

Après le séjour, et uniquement sur demande, un bilan individuel sera envoyé au domicile. Possibilité, également, de conserver les souvenirs des vacances avec des photos enregistrées sur clé USB (à fournir par vos soins).

Pendant le séjour, il est possible de remplir un carnet de vacances qui retracera les meilleurs moments des vacances.



ESCA'L - Adapei 49

La Cité - 58 Boulevard du Doyenné

49100 ANGERS

Tel : 02 41 22 06 70

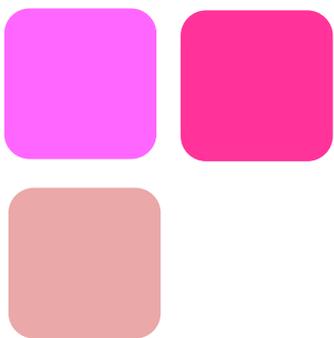
Courriel : escal.accueil@adapei49.asso.fr

www.escal49.fr



ESCA'L
58 Boulevard du Doyenné
49100 ANGERS

ASSOCIATION MEMBRE DE L'UNAPEI



Coupon réponse

Séjours Accueil de Loisirs Eté 2020

NOM..... PRENOM.....

Né(e) le/...../..... AGE

ADRESSE

CODE POSTAL..... VILLE.....

TEL

MAIL.....

Du 3/08 au 7/08 6/9 ans Détente à la campagne

Du 3/08 au 7/08 9/12 ans Châteaux et chevaliers

Du 3/08 au 7/08 9/12 ans Au fil de l'eau

Du 3/08 au 7/08 9/12 ans Pierres feuilles ciseaux

♦ Assurance annulation

Je souscris à l'assurance annulation (pour les conditions générales, merci de se référer à la page 8).

Montant : 4% du prix de vente du séjour

oui

non



